

Mission de conseil sur l'évaluation du Pôle régional Québec – New-York – Port- au-Prince

RAPPORT DE MISSION DE CONSEIL

Rapport Final DAI-2023-RF06

17 novembre 2023

Intitulé de l'Engagement	Unité Administrative	Type d'Engagement	Opinion Globale
Mission de conseil sur l'évaluation du Pôle régional Québec – New-York – Port-au-Prince	BURADM	Conseil	Non applicable

Importance de la mission :

Créé dans le cadre du projet de modernisation de l'Organisation, le Pôle régional Québec – New-York – Port-au-Prince a pour mission d'appuyer les activités de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), la Représentation de l'OIF pour la Caraïbe et l'Amérique Latine (REPCAL), la Représentation de l'OIF auprès des Nations unies à New York (RPNY) et ce, à partir de la Représentation de l'OIF pour les Amériques (REPAM).

Le Pôle a été déployé pour couvrir les cinq domaines suivants :

- gestion, administration, finances et budget
- gestion des ressources humaines ;
- gestion informatique ;
- administration générale et protocole ; et
- organisation d'évènements.

À la suite du rapport de mission de la DAIE sur les perspectives de la décentralisation pour l'Organisation, le Secrétariat général et le Bureau de l'Administratrice ont sollicité une évaluation indépendante du fonctionnement du Pôle régional Québec – New-York – Port-au-Prince.

Objectifs et Périmètre	Résultats
<p>La mission visait à conseiller et proposer des perspectives à l'Organisation dans le cadre de la décentralisation organisationnelle en i) évaluant le fonctionnement et le niveau de service du Pôle Régional de Québec et ii) identifiant les points d'amélioration éventuels et formuler les recommandations y afférant.</p> <p>La mission a porté sur la gouvernance, les processus et les activités conduites, par le Pôle. Elle a également pris en considération les enjeux programmatiques, administratifs, financiers ainsi que ceux relatifs aux ressources humaines et aux systèmes d'information.</p>	<p>Au terme de la mission, la DAIE propose 3 actions stratégiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réorganiser le Pôle en limitant son périmètre à l'appui administratif et financier avec un rattachement fonctionnel à la Direction de l'Administration et des finances (DAF) et administratif à la REPAM ; et le faire évoluer éventuellement vers un centre d'expertise régional à moyen terme ; 2. Planifier les effectifs d'appui du Pôle suivant les besoins réels de la région et en fonction des priorités de l'Organisation, en s'appuyant sur les critères proposés dans notre rapport de mission sur la décentralisation ; et 3. Clarifier et assigner les rôles et responsabilités dans un format de gestion matricielle, afin d'éviter les confusions de rôles relevées par la mission.



Rigobert Pinga Pinga
Directeur de l'Audit Interne
et de l'évaluation



Kannelle Pineau
Auditrice en charge